

Communiqué de presse

Le 14 mai 2009

Fédération professionnelle des Entreprises de l'Eau
Tel : 01 53 70 13 58 / Fax : 01 53 70 13 41
www.fp2e.org



L'avis du CESE sur « Les usages domestiques de l'eau » contient des propositions innovantes pour améliorer la gestion de l'eau en France

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) soutient les propositions de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) du 13 mai 2009 qui contribueront à améliorer la gestion des services publics d'eau et d'assainissement, en particulier :

La nécessité de prendre en compte l'impact de la baisse des volumes d'eau consommés sur l'équilibre économique des services d'eau et d'assainissement

Comme le relève l'avis, dans une activité où les coûts fixes représentent entre 80 et 95% des coûts totaux, la baisse tendancielle de la consommation est susceptible de se traduire à terme par une hausse du prix de l'eau. C'est pourquoi il est nécessaire « *de réfléchir à de nouveaux modes de rémunération des services de l'eau* », prenant en compte les nouvelles missions d'intérêt général des services (notamment en matière de préservation de la ressource).

L'extension des dispositifs d'aide existants aux plus démunis

La FP2E soutient la volonté du CESE d'étendre les dispositifs de traitements des impayés via les Fonds de Solidarité Logement (FSL), dans lesquels les entreprises de l'eau ont joué un rôle moteur depuis 2005. En effet, à ce jour, les entreprises de l'eau ont signé des conventions FSL avec près des trois quarts des départements français, et des discussions ont été engagées dans 18 autres départements.

La possibilité, pour les collectivités organisatrices qui le souhaitent, d'unifier le service public de l'assainissement collectif et le service public de l'assainissement non collectif

Pour les entreprises de l'eau, cette réforme contribuerait à mettre en œuvre les objectifs du Grenelle de l'Environnement relatifs à l'assainissement non collectif, et à assurer l'égalité de traitement des usagers. L'assainissement non collectif concerne aujourd'hui près de 20% des Français (principalement en zone rurale).

La Fédération professionnelle des Entreprises de l'Eau regroupe la quasi-totalité des entreprises privées assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France (Alteau, Lyonnaise des Eaux, Saede, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo et Veolia Eau). Avec 32 200 collaborateurs sur le territoire français, elles desservent en eau potable 46 millions de personnes et fournissent des services d'assainissement à 28 millions de personnes.

Contact presse :

Cathy Bubbe et Valentine Bardin



Tel : 01 42 30 81 00/Fax : 01 40 50 35 55/ v.bardin@rpca.fr et c.bubbe@rpca.fr